

## COMMUNE DE WINGEN

### PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf juin à 21 h, le Conseil Municipal de la Commune de WINGEN, légalement convoqué le 13 juin 2017, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Jean WEISBECKER,

Nombre de membres en exercice :	11
---------------------------------	----

Nombre de membres présents :	10
Monsieur le Maire, Jean WEISBECKER	
Messieurs les Adjointes au Maire : Georges HOCH, André SCHMITT, Laetitia GRAESE	
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal : Dominique MARTIN, Claudine WALTHER, Caroline FABACHER, Elodie SCHNOERING, Léon SCHMITT, Joseph MESSMER	

Absent excusé avec pouvoir :	1
Madame Stéphanie MIQUEL a donné procuration à Madame Caroline FABACHER	
Absent excusé :	0

Quorum : 6

Avec 10 membres présents, le quorum est atteint et le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

#### Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière séance
- 3) Location salle pour centre nature
- 4) Location salle pour repas UTAMS Nord
- 5) Remboursement de frais
- 6) Indemnité de présence et d'assiduité
- 7) Informations diverses

#### **Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur André SCHMITT est désigné secrétaire de séance.

#### **Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière séance**

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 10 mai 2017 qui ne fait l'objet d'aucune observation.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la dernière séance puis procède à sa signature.

#### **Délibération 28/2017 : LOCATION SALLE POUR CENTRE NATURE**

Le Maire présente aux conseillers une demande du Centre d'Initiation à la Nature de Munschhausen pour la location de la petite salle socioculturelle, la cuisine et un vestiaire pour un centre nature du 05/08/17 au 07/08/17 et du 11/08/17 au 12/08/17.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le tarif de location de la salle à 100,00 € pour la totalité des 2 week-ends.

La recette sera imputée sur le budget communal de l'exercice en cours.

### Délibération 29/2017 : LOCATION SALLE POUR REPAS UTAMS NORD

Le Maire présente aux conseillers une demande du Conseil Départemental UTAMS Nord de Haguenau pour la location de la petite salle socioculturelle pour prendre un repas avec un groupe d'action sociale qui aura lieu le vendredi 23 juin 2017 de 11 h 30 à 15 h.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le tarif de location de la salle à 35,00 €.

La recette sera imputée sur le budget communal de l'exercice en cours.

### Délibération 30/2017 : REMBOURSEMENT DE FRAIS

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré, décide à 10 voix POUR (Monsieur Georges HOCH est sorti de la pièce et n'a pas participé au vote), de rembourser à Monsieur Georges HOCH, adjoint au maire, la somme de 70,00 € pour l'achat de chaussures de sécurité pour les ouvriers communaux et les agents de nettoyage. Les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif de l'année 2017.

### Délibération 31/2017 : INDEMNITE DE PRESENCE ET D'ASSIDUITE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'octroyer aux emplois CAE de la Commune de Wingen, une indemnité de présence et d'assiduité calculée sur la base de 11 euros par mois, détaillée comme suit :

Mme Jeanine ORTS	Du 1 <sup>er</sup> juin 2016 au 31 mai 2017 = 12 mois x 11 euros	Montant de l'indemnité : <b>132,00 euros</b>
Mme Angélique WEITEL	Du 19 juillet 2016 au 31 mai 2017 : calcul au prorata = 4,61 euros De août 2016 à mai 2017 = 10 mois x 11 euros = 110 euros	Montant de l'indemnité : <b>114,61 €</b>

Les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif communal de l'exercice en cours.

### Informations diverses

Délégations du Conseil Municipal au Maire (article L2122-22 du CGCT) :

Il a été ouvert une ligne de trésorerie d'un montant de 400 000,00 € auprès du Crédit Agricole Alsace Vosges.

Le Maire clos la séance à 21 h 15

Publié le 26 juin 2017

Transmis à la Sous-Préfecture le 26 juin 2017